

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/950
19 juin 2009

(09-3012)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Renseignements présentés par l'Institut interaméricain
de coopération pour l'agriculture (IICA)

La communication ci-après, reçue le 17 juin 2009, est distribuée à la demande de l'IICA.

1. Les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (Comité SPS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont invitées à présenter des rapports sur les activités qu'elles ont menées pour promouvoir une meilleure compréhension et une meilleure mise en œuvre de l'Accord SPS. C'est pourquoi l'IICA souhaite présenter quelques mesures ou activités qui, selon lui, pourraient intéresser le Comité.

I. PROJET IICA-FANDC-108

2. L'IICA poursuit la mise en œuvre du projet IICA-FANDC-108, dans le cadre duquel les activités nationales de renforcement des institutions et d'élaboration de programmes d'action nationaux concernant les mesures sanitaires et phytosanitaires ont été achevées. Ce processus a été mené dans 26 des 28 pays bénéficiaires.

3. Cette phase a permis d'évaluer, entre autres aspects, le profit que les pays ont tiré de six années de soutien financier, technique et institutionnel grâce à l'Initiative pour les Amériques, qui leur a donné la possibilité de participer au Comité SPS de l'OMC. Elle a également permis d'évaluer le niveau de performance des institutions des pays en ce qui concerne les mesures SPS.

4. Une des réalisations les plus importantes de cette première phase a été l'élaboration des programmes d'action nationaux qui ont été présentés au FANDC et constituent une "feuille de route" pour les pays et les organismes de coopération, s'agissant de l'identification et du classement par ordre de priorité de leurs besoins.

5. Un autre élément important a été la formation dispensée aux pays en matière de structures institutionnelles en vue de faciliter la mise en œuvre de l'Accord SPS de l'OMC, et les expériences positives présentées par l'Argentine, le Brésil, le Canada, le Chili et les États-Unis en ce qui concerne les institutions, la transparence, le règlement des différends, etc.

6. Dans le projet, ont été identifiées, outre les activités nationales, des activités régionales devant être mises en œuvre dans les régions des Caraïbes et d'Amérique centrale, dans la région andine et en Amérique du Sud. Ces activités répondent en grande partie aux priorités définies dans les programmes d'action nationaux.

7. Les actions régionales peuvent être classées dans les catégories suivantes:
- a) Outils de sensibilisation: des informations sur les succès en matière d'investissement dans les mesures SPS (institutionnelles et techniques) et d'avantages retirés de la participation au niveau international seront communiquées et une formation sera dispensée à des décideurs s'agissant de l'importance des mesures SPS et de la réglementation internationale.
 - b) Soutien en faveur de l'indépendance technique: organisation d'ateliers sur l'évaluation des risques chimiques et microbiologiques présents dans les aliments (consacrés à la région andine et à l'Amérique du Sud en juillet et août); élaboration d'un manuel et des cours de formation sur les types de risques phytosanitaires; formation sur la communication au sujet du risque.
 - c) Renforcement des capacités: organisation d'ateliers sur les mesures SPS, élaboration et mise en œuvre de systèmes d'information destinés à améliorer la gestion des connaissances des questions SPS; élaboration de manuels visant à améliorer les processus de notification; ateliers sur les bonnes pratiques de participation aux instances internationales, qui seront associés à des manuels et à un CD à caractère didactique.
8. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: ricardo.molins@iica.int (Ricardo Molins) et erick.bolanos@iica.int (Eric Bolaños).

II. SÉRIE D'ACTIVITÉS LIÉES AU LEADERSHIP EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

9. Le secteur de la protection zoosanitaire et phytosanitaire et de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et le Centre du leadership en matière d'agriculture de l'IICA, en collaboration avec l'Initiative globale relative au leadership en matière de systèmes alimentaires de l'Université du Minnesota, lancent la deuxième série d'activités du programme de leadership à l'intention des cadres concernant la sécurité sanitaire des produits alimentaires (2009-2010).
10. Le programme prévoit la mise en œuvre de quatre modules en deux ans et la formation de 25 à 30 professionnels du secteur public et du secteur privé dans le domaine de la sécurité sanitaire des produits alimentaires.
11. Les quatre modules prévus sont les suivants: i) mondialisation et alliances entre le secteur public et le secteur privé; ii) lois, règlements et éthique; iii) les systèmes de sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé publique et la chaîne agroalimentaire; et iv) les rôles multiples de la protection zoosanitaire et phytosanitaire et la sécurité sanitaire des produits alimentaires.
12. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de: ricardo.molins@iica.int (Ricardo Molins) et ana.cordero@iica.int (Ana Cordero).

III. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES PAR PAYS OU PAR RÉGION

13. Soutien au Comité de protection phytosanitaire du Cône Sud (COSAVE): un projet pilote pour le "Centre régional d'analyse des risques" est actuellement mis en œuvre dans le but d'évaluer dans la pratique une méthode d'analyse régionale des risques présentés par les parasites. Un séminaire et un atelier sur l'inspection phytosanitaire sont actuellement organisés afin de moderniser le travail des organisations nationales de protection phytosanitaire en matière d'inspection et de certification

phytosanitaires et d'améliorer les capacités régionales de mise en œuvre et d'administration des mesures phytosanitaires.

14. Soutien au Comité vétérinaire permanent (CVP pour l'Amérique du Sud): coordination du soutien à la mise en œuvre et à la gestion de l'analyse des risques relatifs à la sécurité sanitaire des produits alimentaires et à la santé des animaux, et contribution au recensement, au niveau régional, des objectifs en matière de sécurité sanitaire fixés par les pays membres du CVP.

15. Équateur: dans le cadre du renforcement du système national de qualité, de sécurité sanitaire et d'innocuité des produits alimentaires, l'IICA appuie l'élaboration des instruments nécessaires à la mise en œuvre du nouveau type d'enregistrement sanitaire des produits alimentaires transformés. Ce nouveau type vise à rendre automatique l'obtention de l'enregistrement sanitaire des produits, dès qu'un certificat de bonnes pratiques de fabrication est délivré pour les installations, et à renforcer les contrôles postérieurs à l'enregistrement. Les manuels de procédure, instructions et guides sont en voie d'établissement, les taxes et tarifs nouveaux sont actuellement calculés sur la base des coûts et un programme visant à inciter les petits producteurs à mettre en œuvre des bonnes pratiques de fabrication dans leurs installations est en cours d'élaboration. Parallèlement, des travaux sont consacrés à deux propositions de règlement: le Règlement unique sur les produits alimentaires et le Règlement technique sur les produits alimentaires, qui constitueront le cadre juridique de l'initiative.

16. Pérou: l'IICA fournit un soutien au système intégré de contrôle de la qualité et de la sécurité sanitaire du SENASA aux fins de l'élaboration de la réglementation sectorielle sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires.

IV. APPUI À LA DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS

17. L'IICA dispose de divers bulletins et systèmes de communication qui favorisent l'échange de renseignements sur les questions SPS et les travaux menés à l'OMC et dans les organisations internationales de référence et les organisations régionales.

18. Le Bulletin électronique CODEX-MSF *Foro de Opinión* est consacré tout spécialement aux événements qui surviennent dans le cadre du Codex Alimentarius et du Comité SPS de l'OMC. Il diffuse et analyse les normes et les faits survenus et vise à développer la communication sur ces questions et leur étude. Tous les membres peuvent le consulter sur le site www.iica.org.ar. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de: mlfonalleras@iica.int (Lourdes Fonalleras).

19. Le système d'information AGROSALUD vise à diffuser des renseignements sur la protection zoonitaire et phytosanitaire et la sécurité sanitaire des produits alimentaires. Son champ d'activité englobe les normes et les actions menées à bien à l'OMC et dans les organisations internationales de référence. Les versions espagnole et anglaise de son site peuvent être consultées respectivement aux adresses suivantes: www.infoagro.net/salud et www.agrihealth.ws. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de: ericka.calderon@iica.int (Ericka Calderón).

20. Au Paraguay, un bulletin électronique publie périodiquement des informations sur les activités du Comité technique national des mesures SPS et sur les innovations dans ce domaine. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: carlos.franco@iica.int (Carlos Franco).

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)

Protection zoonitaire et phytosanitaire et sécurité
sanitaire des produits alimentaires

<http://www.infoagro.net/salud>

<http://www.iica.int>
